



Le complexe archéologique et funéraire « Cap d'Oustaud » à Vérac (Gironde)

Patrice Cambra *
Hélène Mousset **
Marc Martinez ***

Découverte fortuite de sépultures du Haut Moyen Âge

Situé sur la commune de Vérac en Gironde, le lieu-dit Cap d'Oustaud est un fond de vallon occupé par un hameau. Adossée à un affleurement calcaire, une maison à l'état de ruine (fig.1), faisait l'objet d'importants travaux de déblaiement. Une porte voutée menaçant ruine et communiquant au nord avec l'étage surélevé de la maison fut démolie. Deux sépultures apparurent fortuitement et des vestiges humains furent exhumés par le propriétaire des lieux. Un premier sarcophage taillé dans la masse, la sépulture 1, avait servi de seuil à la porte. Une deuxième sépulture, jouxtant la première au nord, livra deux éléments de parure constitués d'une boucle et de son ardillon dans leur gangue d'oxydation. Le service régional de l'archéologie fut saisi de cette découverte fortuite à l'instigation de Marc Martinez et diagnostiqua une occupation funéraire du Haut Moyen Âge. La problématique archéanthropologique suivante était posée : les structures funéraires sont-elles isolées? Comment fonctionnent-elles?

Deux murs porteurs de l'habitation étaient taillés en réserve dans l'affleurement calcaire sur une hauteur de 3,50 m. L'arasement du mur nord-est, percé par deux excavations dont une avait conservé une logette de forme ovoïde, vestige d'une cuve taillée à même le substrat calcaire. Au sud-est, le mur d'un bâtiment ruiné à l'aplomb d'un front de taille marquant la

limite de l'exploitation comme carrière d'une nécropole paléochrétienne, première occupation du site autour des VII^e et VIII^e siècles. Son extension reste imprécise. Dans le périmètre de ce bâtiment des irrégularités du sol peuvent être assimilées à des destructions de sépultures rupestres.

La fouille des sépultures et les résultats de l'analyse taphonomique

Les structures funéraires mis au jour sont au nombre de quatre dont 3 visibles (fig 2). Elles sont séparées par des parois taillées en réserve d'inégales épaisseurs : 0,10 m pour la paroi sud de la sépulture 1, à 0,50 m pour celle séparant la sépulture 2 de la 3 ; 0,30 m pour les autres. Les profondeurs sont à peu près identiques et les longueurs maximales conservées tournent autour de 1,80 m. Les largeurs maximales sont très inégales. Elles correspondent à des contenants monoplaces. Des remaniements squelettiques ont été constatés pour la sépulture 1 et 2 afin d'accueillir les derniers défunts. Les longueurs relevées concordent avec l'appréciation de la taille à partir des os longs

* SRA Nouvelle Aquitaine/ PACEA, université de Bordeaux. Fouille et étude des sépultures, coordination.

** SRA Nouvelle Aquitaine, CRA adjoint site de Limoges. Etude du bâti.

*** CMN, grotte de Pair-non-Pair. Etude céramologique.



Fig. 1.- Le lieu dit Cap d'Oustaud sur la commune de Verac en Gironde (P. Cambra).



Fig. 2.- Les structures funéraires monolithes mis au jour lors des déblaiements (P. Cambra).

conservés et étudiés plus loin. Les cuves taillées dans la masse calcaire devaient être couvertes de plusieurs dalles de pierre à défaut de couvercle tectiforme d'un seul tenant.

La sépulture 1 n'a pu faire l'objet que d'un constat d'après les photographies prises par le propriétaire pendant le prélèvement des pièces osseuses. Les vestiges en place vers l'extrémité sud-est sont une réduction limitée à la ceinture et aux membres inférieurs d'au moins deux individus.

La sépulture 2 jouxte la première par son côté sud. La fouille de cette structure a révélé la présence de trois individus adultes et deux immatures. Dans l'axe de la cavité pelvienne du squelette en place furent exhumés un tibia et une fibula immatures étroitement associés, appartenant à un premier sujet immature, très perturbé (fig. 3). Une première côte, les cornes d'un os hyoïde, une extrémité distale de fémur et une extrémité tibiale proximale ont été associées, sous toute réserve, comme représentatives des vestiges d'un deuxième sujet immature. Ces très jeunes sujets n'ont pas fait l'objet d'un traitement funéraire différencié, on peut considérer qu'ils avaient une relation de proximité avec les adultes inhumés.

Le premier, est anatomiquement robuste, les os longs ont été déplacés latéralement et les côtes droites rangées concentriquement pour faire place au centre au cadavre du second inhumé (fig.4). Un troisième inhumé, dont ne subsistait plus que les tibias fracturés et les os des pieds en position supérieure, avait été en grande partie détruit par les terrassements. Sauf pour le second, ces dépôts successifs, n'ont pas entraîné de remaniements osseux préalables, et furent donc moins distants dans le temps. A ce degré d'analyse, il n'est pas possible d'établir une parenté entre les sujets immatures et matures.



Fig. 3.- Remontage du sujet immature de la sépulture 2 (P. Cambra).



Fig. 4.- Distribution des vestiges du sujet 1 (en jaune) de la sépulture 2, au centre les membres inférieurs du sujet 2 en connexion (P. Cambra).



Fig. 5. - Les éléments de parure après restauration (P. Cambra).

La sépulture 3, endommagée à son extrémité ouest, présentait également des réductions squelettiques laissant vacante la place d'un troisième inhumé en position centrale. En effet, contre la paroi nord, un fagot d'os longs, un coxal gauche et des côtes de rangs indéterminés constituaient les vestiges de deux individus. Deux tibias fracturés au tiers distal étaient dans la coupe sous les fondations du mur sud-est.

L'amorce d'une courbe taillée dans le substrat calcaire dans l'angle sud-est de la paroi de la sépulture n°3 suggérait une quatrième structure funéraire dont le côté nord aurait été entièrement arasé. La fouille est venue argumenter cette hypothèse en livrant deux métatarsiens et une phalange.

Dans la sépulture 2, au niveau de la charnière thoracolumbaire du deuxième inhumé, furent exhumés des éléments de parure : une plaque-boucle, une contre-plaque et un rivet scuti-forme présentant un décor incisé en réseau, ces trois éléments sont venus compléter la boucle avec ardillon et sa plaque, indices mobiliers de la période du dépôt funéraire (fig. 5). Des tessons de terre cuite furent également mis au jour au niveau des lombaires : un profil à fond plat avec lèvre de couleur claire, à la hauteur de la ceinture scapulaire du côté gauche, et trois tessons noirs à la périphérie des vestiges osseux immatures.

La sépulture 3 a livré un important mobilier céramique, étudié plus loin, aux pieds du dernier défunt,

Ostéobiographie des sujets exhumés

L'étude anthropologique a consisté essentiellement à déterminer la taille des individus, le dimorphisme sexuel, l'âge au décès. La stature des jeunes enfants est extrapolée à partir des courbes de croissance normale de la diaphyse fémorale. Chez l'adulte, les membres inférieurs sont considérés comme les mieux corrélés à la taille. L'évaluation de la stature présuppose la caractérisation sexuelle des sujets étudiés, sauf pour les sujets immatures. Dans l'incertitude et à titre comparatif les tailles sont données par les équations de régression de Trotter et Gleser (1958) pour les deux sexes. Les coxaux conservés permettent de déterminer le sexe des individus adultes par la méthode discriminante de Jaroslaw Bruzek (2002). Les critères de sénescence des surfaces auriculaires correspondant à l'articulation des iliums avec le sacrum ont été étudiés par la méthode morphoscopique d'Aurore Schmit (2005).

Les résultats sont reportés dans un tableau des données ostéobiographiques (fig. 6).

Il n'a pas été possible d'attribuer les deux os coxaux remaniés, l'un dans la sépulture 1, l'autre dans la sépulture 3.

L'échantillon donne une idée de la taille adulte de 156 à 176 cm pour une femme et 160 à 179 cm pour un homme. Le premier inhumé de la sépulture 2, présente une morphologie

Sépulture	Sujet	Taille (cm)	Sexe	Âge au décès
Sep.1	1	156/158 (F) 160/163 (H)	IND	30-39 ans
Sep.1	2	171 (F) 173 (H)	IND	30-39 ans
Sep.2	1	171/176 (F) 174/179 (H)	----	----
Sep.2	2	161/165	M	20-29 ans
Sep.2	3	159/164 (F) 163/167 (H)	----	-----
Sep.2	4	55	----	3-6 mois
Sep.3	1	169 (F) 171 (H)	IND	20-29 ans
Sep.3	2		IND	20-29 ans

Fig.6.- Tableau des données ostéobiographiques de l'échantillon funéraire étudié

osseuse robuste. Le seul individu de sexe identifié est le second inhumé, c'est un homme. On remarque que l'intervalle de l'âge estimé correspond à une mortalité précoce.

Le ratio non-adultes/adultes est proche de 30% ce qui confirme une mortalité infantile conforme à la précarité sanitaire de ces populations.

En conclusion, l'échantillon est constitué de sept adultes et deux enfants dont un nourrisson de 3 à 6 mois pour trois sépultures fouillées. C'est donc une occupation funéraire dense sur une durée indéterminée avec des réductions de corps dans les sépultures 1 et 3 et des déplacements latéraux d'ossements avant la dépose d'un second inhumé dans la sépulture 2.

Le mobilier céramique

Les fragments de céramiques retrouvés dans deux sépultures sont au nombre de 61 : 15 tessons pour la sépulture 2 et 46 pour la sépulture 3.

Sur les 15 éléments de la sépulture 2, seuls 6 sont réellement en contact direct avec les restes osseux humains, 3 sont nettement associés au buste, les 3 autres plutôt en contact avec l'étage lombaire.

Pour la sépulture 3, trois tessons se trouvaient sous la mandibule, 10 au niveau du buste, le reste, soit 33 éléments, se concentraient au niveau des membres inférieurs, entre les pieds ou à leur droite.

Les couleurs prédominantes de cet ensemble homogène s'étendent du gris au bleu-noir, du beige à l'orange clair et du gris très clair au blanc cassé. Un seul élément de céramique rouge a été recensé. Les différents tessons mettent en évidence



Fig. 7. - Pot à bord arrondi et à panse globuleuse (P. Cambra).



Fig. 8. - Ecuelle carénée et panse sortante (P. Cambra).

une céramique tournée à pâte fine. Les sillons parallèles de tournage sont bien visibles sur les faces internes. Sur les faces externes, des stries horizontales apparaissent également. Aucun décor n'a pu être mis en évidence sur l'ensemble du matériel.

Le remontage a permis de reconstituer partiellement et de définir deux formes de base de la céramique du Haut Moyen Âge : un pot à bord et lèvres arrondis et à panse globuleuse (fig. 7) et une écuelle carénée et panse sortante (fig. 8).

Bâti et creusé : une construction complexe

L'ensemble du Cap d'Oustaud a subi des transformations importantes entre le VII^e-VIII^e siècle et le XXI^e siècle. Trois principales fonctions ont structuré et modelé le site : une nécropole, un habitat, une exploitation de pierre.

Près de la moitié du très grand bâtiment abrité sous un vaste toit, qui figure encore sur les orthophotographies des années 2000 de l'IGN, a disparu très récemment. Les espaces à l'est, à usage de garages et de hangars, ont été démolis. Ils avaient été construits dans la carrière de pierre, en prenant appui soit sur des murs laissés en réserve lors de l'exploitation, soit sur des maçonneries en moellon bâties avec des résidus d'exploitation.

La partie subsistante servait d'habitation. En maçonnerie de pierre enduite, elle est constituée de trois pièces ouvrant sur la façade sous pignon au sud. La petite pièce ouest servant d'office, construite en carreaux de pierre de chant, est un ajout tardif, de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e. La pièce centrale est l'ancienne cuisine. Elle communique avec la troisième pièce par une porte couverte d'un arc en plein cintre. La pièce orientale dispose d'une niche et d'une cheminée contre le mur est. Les piédroits de la cheminée sont de facture modeste et classique : tore, réglet, montant en biseau. Les maigres indices incitent à voir dans ces deux pièces des constructions du XVII^e ou du début du XVIII^e siècle.

Les deux pièces en façade étaient doublées en profondeur, mais la pièce nord-ouest est complètement obturée de remblais. Elle se devine par défaut derrière des murs et une porte murée. La pièce nord-est est en bâti mixte : murs nord et est en réserve de la carrière, murs sud et ouest en maçonnerie. Selon des traces de taille bien visibles, le sol a été recréusé de près d'un mètre, ce qui a laissé une niche en suspens à une hauteur où elle n'est plus guère utilisable. Ce recréusement la met de plain-pied avec les pièces méridionales, ainsi qu'avec les garages et hangars naguère installés dans la carrière, avec lesquels elle communique par une porte. Le mur nord est constitué par un cluseau, ensemble souterrain directement creusé dans la roche et composé de plusieurs espaces. Les ouvertures du cluseau du côté de la pièce nord-est ont été murées, mais la roche s'est en partie effondrée, créant une ouverture nouvelle entre le cluseau et la pièce.

La pièce nord-est au moins possédait un étage carré. La pièce de l'étage disparu ouvrait au nord par une porte chanfreinée couverte en anse de panier. Le seuil de cette porte était constitué par le couvercle d'un sarcophage. C'est d'ailleurs la démolition de la porte qui a entraîné la découverte d'une sépulture mérovingienne. Les espaces au nord au niveau de l'étage ont été fortement perturbés, mais semblent avoir été

construits. Un mur percé de fenêtres subsiste en partie du côté est. Un vestige de four à pain a été photographié du côté occidental avant sa démolition.

Des éléments plus isolés au nord et à l'est témoignent de constructions diverses, annexes comme une porcherie, peut-être de petites étables, voire d'autres habitations. Le lieu-dit de Cap d'Oustaud comporte également une grange étable et un autre bâtiment d'habitation, qui n'ont pas été étudiés. Il convient de considérer l'ensemble de ces éléments comme ayant constitué la vie d'un hameau (ou « village » sur les anciens cadastres). Le grand bâtiment lui-même était composé de plusieurs petites parcelles agglutinées, selon le cadastre de 1813.

C'est dans ce cadre qu'il faut considérer le cluseau (fig. 9). Celui-ci se trouve sous le niveau d'étage, au nord de la pièce nord-est. Il n'en subsiste certainement qu'une très petite partie, avec des départs de couloirs qui ont ensuite été murés et témoignent d'extensions vers l'est et vers le sud. Il est vraisemblable que le cluseau se développait à l'emplacement actuel de la pièce nord-est (6 sur le plan). Celle-ci aurait alors été vidée pour devenir non plus des passages et des réduits comme ceux d'un cluseau, mais une pièce ayant les dispositions d'un bâtiment. Le sol du cluseau, si l'on tient compte des déblais d'effondrement restés à terre, devait en effet se trouver à peu près au même niveau que la pièce nord-est avant surcreusement. La question qui se pose est bien celle des niveaux : le niveau d'étage était vraisemblablement un ancien accès en rez-de-chaussée, devenu étage par destruction du cluseau, puis surcreusement du sol, comme on l'a vu dans la description de la pièce nord-est (fig. 10).

Le cluseau comprend cinq espaces (les numéros correspondent à ceux du plan). Le premier était une petite salle trapézoïdale (1), de 2,60 m sur sa plus grande longueur, dont le couvrement et les élévations sont aujourd'hui partiellement effondrés. Les angles préservés témoignent d'une forme de couvrement en arc de cloître obtenue par creusement. Le pilier qui paraît isolé était en fait un angle de deux élévations qui fermaient cette salle. Le deuxième espace (2) est moins structuré et paraît avoir eu essentiellement une fonction distributive entre la première salle, les deux couloirs (4 et 5), une porte vers l'extérieur actuellement murée et une niche de stockage (3). La porte donnant à l'extérieur possède les traces d'un système de fermeture. La niche (3) dans le mur ouest présente une forme circulaire, de 1,16 m de diamètre. Vu sa forme et son emplacement, la fonction de stockage paraît très nettement la plus vraisemblable : peut-être abritait-elle un récipient, vannerie, cuve en pierre ou vase en céramique, qui pouvait s'y insérer parfaitement. Le couloir partant en direction de l'est (4) a une largeur d'1,30 m. Il indique une prolongation des espaces souterrains dans cette direction, mais l'exploitation en carrière, avec des fronts de taille droits et réguliers, en a fait disparaître les traces. Le couloir vers le sud (5), large de 0,95 m, est une partie très

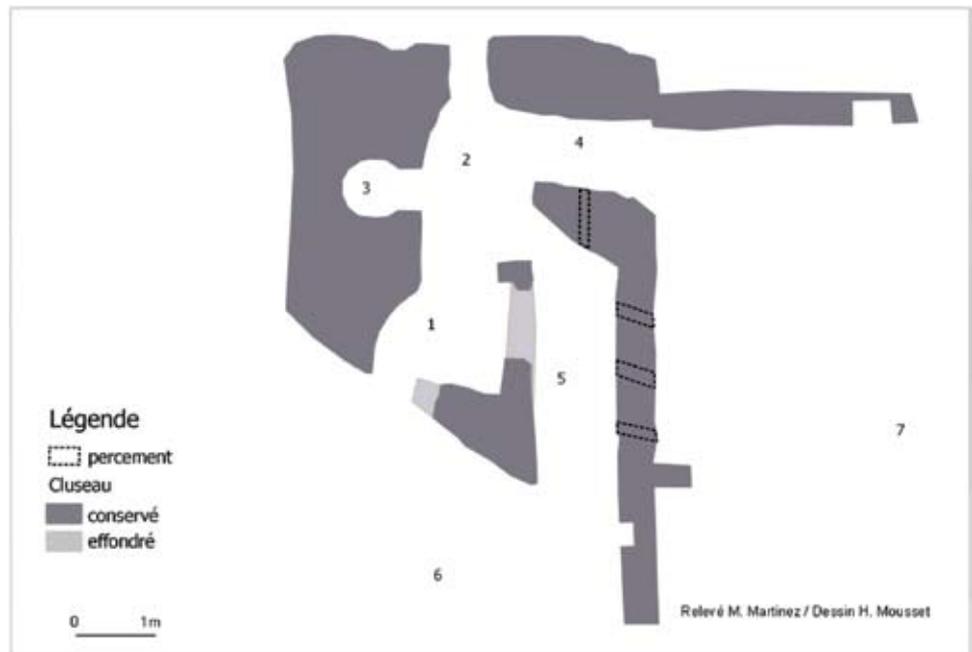


Fig. 9. - Plan du cluseau, relevé M.Martinez, dessin H. Mousset.

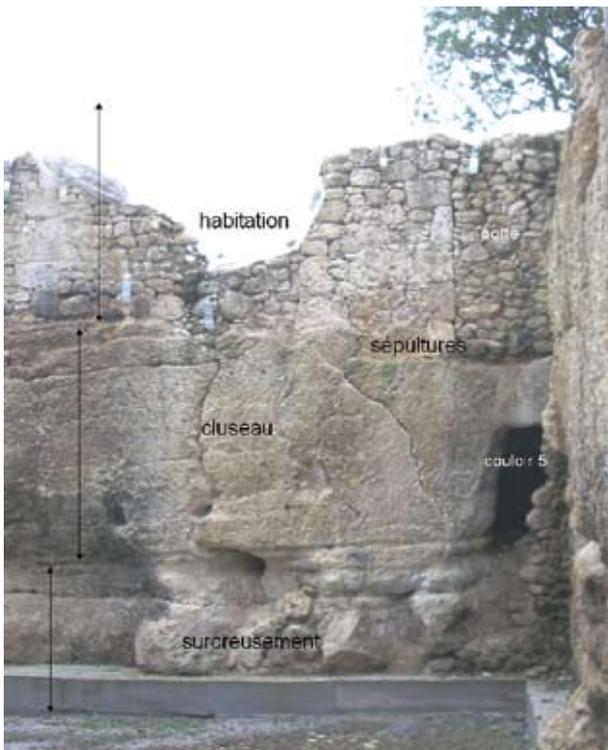


Fig. 10. - Les niveaux de la coupe est (H. Mousset).



Fig. 11. - Le plan cadastral de 1813 (A.D.Gir.).

intéressante en raison des éléments défensifs qu'il comporte. Il présente en effet une chicane au niveau de l'accès depuis la partie 2, ainsi que plusieurs petites fenêtres de tir. Une meurtrière permet de prendre en ligne de mire le couloir 5 depuis le passage 4. Trois autres sont percées dans le mur est et visent le même point (7), où se trouvait, selon toutes vraisemblances, l'entrée principale de l'ensemble souterrain. Ces canonniers ont un diamètre d'ouverture de 8 cm pour l'une et de 21-23 cm pour les autres et semblent destinées à des armes à feu portatives. D'autres aménagements pourraient être liées aux meurtrières : de petites encoches permettant de poser une lampe, surmontées de traces charbonneuses qui confirment cet usage ; des encoches d'appui près des canonniers, les armes à feu du début de l'époque moderne, ayant besoin de supports.

L'ensemble des aménagements observés dans le cluseau, même si celui-ci n'est que partiellement conservé (fig.11), désignent donc un espace dévolu au stockage et permettant une défense minimale. Le type de meurtrière indique une datation au XVIe ou au début du XVIIe siècle, correspondant aux guerres de religion qui ont longtemps été une menace réelle dans ce secteur. Ce constat n'est pas contradictoire avec la datation de la porte en arc surbaissé du niveau supérieur. Le cluseau et l'habitat au-dessus semblent donc avoir fonctionné ensemble, voire avoir été aménagés ensemble. Des ensembles analogues incluant habitat et cluseau superposés ont déjà été repérés dans différents sites du sud-ouest, du Lot, de Dordogne ou de Charente, notamment.

Le principal facteur de bouleversement du site est la carrière de calcaire. Elle a été exploitée en plusieurs phases, mais de manière relativement récente, après le XVIIe siècle et sans doute de manière importante après le début du XIXe siècle. Aucun élément de cette exploitation ne figure sur l'ancien cadastre. Plusieurs blocs extraits, taillés en partie et abandonnés sur le côté, relèvent d'une phase d'exploitation qui semble attribuable

au milieu du XIXe siècle. Les corps de moulures classiques à doucines et les denticules sont en effet des motifs très fréquents dans les corniches de notre région à cette période, sans que l'on puisse exclure une datation plus large et un prolongement très tardif de la réalisation de ces décors. La qualité assez médiocre du calcaire ne permet d'ailleurs de produire que des blocs et des éléments sculptés limités à des décors architecturaux relativement simples : si la taille est facile dans cette roche plutôt tendre, le grain est en effet grossier. D'autre part, compte-tenu de la faible ampleur du site et du type de roche, l'exploitation a presque certainement toujours été de type artisanal, avec seulement quelques ouvriers. L'extraction de pierre a néanmoins complètement modifié la topographie sur une hauteur d'un étage et demi. Elle semble avoir débuté depuis les bords de la rivière, sans doute directement accessible, puis le front de taille a reculé jusqu'aux habitations, laissant quelques murs en réserve qui portent des traces d'occupation plus anciennes (niches dans le mur est de la pièce nord-est, niche d'évier dans un mur au nord). L'élément ainsi conservé le plus ancien est une sépulture creusée dans la roche, analogue à celles qui ont été fouillées en 2012. Situé à l'est de ces dernières, ce dernier vestige de la nécropole mérovingienne livre un indice sur son extension, puisque l'espace sépulcral se développait au moins jusque-là.

Synthèse

L'ensemble de ces analyses dessine un site qui a évolué en profondeur : une nécropole s'étend sur un petit plateau en bord de rivière au Haut Moyen Age ; lui succèdent des habitations en hameau, dont les éléments subsistants datent de la fin du Moyen Age et du début de l'époque moderne, installées sur un cluseau permettant une défense des habitants qui peuvent s'y réfugier et des biens qui y sont conservés ; une exploitation de la pierre entame grandement le site, fait disparaître une partie importante du cluseau et permet l'extension des habitations.

Bibliographie

- Bruzek, Jaroslaw. « A method for visual determination of sex, using the human hip bone ». *American Journal of Physical Anthropology*, 2002, 117,2,157-168.
- Schmitt, Aurore. « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque ». *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2005 n.s., t.17, f.1-2.
- Trotter, Mildred & Gleser, Goldine. « A re-évaluation of estimation of stature based on measurements of stature tall during life and of long bones after death ». *American Journal of Physical Anthropology*, 1958, 16 : 79-123.